

Protection des données |

Facebook

Suite à des manquements à la loi (usage des données à des fins publicitaires), malgré une mise en demeure de la CNIL fin janvier 2016, Facebook est sanctionné par la CNIL à hauteur de 150 000€.

<https://www.cnil.fr/fr/facebook-sanctionne-pour-de-nombreux-manquements-la-loi-informatique-et-libertes>

